

# PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE : DISPOSITIFS COMMUNS À LA DPMA ET À LA DE ANNÉE 2003-2004

N.S n° 2003-109 du 10-7-2003

NOR : MEND0301432N

RLR : 613-1

MEN - DPMA - DE

## Préambule

■ La réorganisation de l'administration centrale entraîne une nouvelle répartition des compétences dans certains domaines. Ainsi la formation de l'encadrement dépend désormais de la direction du même nom, tandis que la formation des personnels ATOS et ITRF revient à la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration. D'où la mise en œuvre de deux programmes de formation réunis dans une même publication du B.O.

Cette publication commune traduit la volonté des deux directions de s'inscrire dans la continuité d'un pilotage national de la formation et d'affirmer la complémentarité des deux ensembles de dispositifs, comme celle des différentes catégories de personnels qui doivent plus que jamais poursuivre des objectifs semblables et partager un même socle de compétences et de valeurs. La nouvelle

organisation, qui se situe dans une logique de cohésion renforcée, sera symbolisée par des dispositifs communs, réunissant différents publics autour de thèmes majeurs, en l'occurrence la décentralisation et la modernisation de la gestion publique.

Les deux programmes présentent des dispositifs peu nombreux – ce qui se conçoit dans une période de transition – centrés sur des chantiers prioritaires.

Pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et par délégation,  
La directrice de l'encadrement Marie-France MORAUX  
Le directeur des personnels, de la modernisation et de l'administration  
Dominique ANTOINE

# LISTE DES DISPOSITIFS COMMUNS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2003

<b>PAGE</b>		<b>IDENTIFIANT</b>
5	Les rencontres Éducation nationale / Collectivités territoriales	03NDEP0001
7	La modernisation des finances de l'État	03NDEP0002
8	Formation au management des chefs de division des rectorats nouvellement nommés	03NDEP0003
12	Accompagnement à la prise de fonction des agents comptables nouvellement nommés	03NDEP0004

IDENTIFIANT : 03NDEP0001

LES RENCONTRES ÉDUCATION NATIONALE/  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Objectifs du dispositif :** Chantier majeur du gouvernement, la décentralisation va se traduire notamment, à l'éducation nationale, par le transfert des personnels TOS aux collectivités territoriales. La réussite de cette opération nécessite l'adhésion de tous les acteurs à cette évolution qualitative qui vise à améliorer la cohérence et l'efficacité du service public en permettant aux responsabilités de s'exercer au niveau le plus adapté.

**Pilotes :** la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, la direction de l'encadrement et le Centre national de la fonction publique territoriale.

**Nombre de places :** 930

**Durée moyenne estimée :** 1 jour

### MODULE 1 : SÉMINAIRE NATIONAL

**Objectifs pédagogiques :** La décision du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, du 28 février 2003, quant au transfert des personnels TOS aux collectivités territoriales, implique que nous soyons prêts, dans les meilleurs délais et conditions à sa mise en œuvre, ce qui implique un cadrage institutionnel et organisationnel. Ce séminaire est la première étape du processus et doit permettre également de favoriser les échanges entre les responsables académiques et territoriaux sur le rôle et la place des personnels TOS ainsi que sur leurs modalités de gestion.

**Public cible :** SGA, DRH, responsables de la formation des personnels ATOS, représentants des collectivités territoriales.

**Forme/Modalités :** séminaire présentiel.

**Responsables pédagogiques :** la mission de la formation de la DPMA, le bureau de la formation permanente et des sessions d'études de l'ESEN et le Centre national de la fonction publique territoriale.

#### Module facultatif

**Nombre de participants :** 450 personnes en 3 regroupements de 150 personnes.

**Durée en heures :** 6 par regroupement.

**Organisation prévisionnelle :** automne 2003.

**MODULE 2 : REGROUPEMENTS INTERACADÉMIQUES**

**Objectifs pédagogiques :** préparer concrètement l'accueil des TOS dans leurs nouvelles structures : modalités de mise en œuvre.

**Public cible :** chefs de DPA, chefs de division et gestionnaires de personnels, chefs d'établissement et gestionnaires d'EPL, responsables de formation ATOS, responsables et gestionnaires de personnels des collectivités territoriales.

**Forme/Modalités :** 6 regroupements interacadémiques.

**Responsables pédagogiques :** la mission de la formation de la DPMA, le bureau de la formation permanente et des sessions d'études de l'ESEN et le Centre national de la fonction publique territoriale.

**Module facultatif**

**Nombre de participants :** 80 personnes par regroupement.

**Durée en heures :** 12 par regroupement.

**Organisation prévisionnelle :** 1 regroupement fin 2003, 5 regroupements 1<sup>er</sup> semestre 2004

Ce dispositif fera l'objet d'un courrier adressé aux rectrices et recteurs d'académie, précisant les contenus, les modalités de mise en œuvre, les dates et lieux ainsi que le public qu'ils auront à désigner pour certains des modules.

IDENTIFIANT : 03NDEP0002

LA MODERNISATION DES FINANCES DE L'ÉTAT

**Objectifs du dispositif :** “La mise en place de notre nouvelle constitution financière qu'est la loi organique relative aux lois de finances du 1<sup>er</sup> août 2001 (Moderfie) est une réforme ambitieuse. Un travail considérable doit être mené en moins de 3 ans. Il appelle à la mobilisation de tous pour maîtriser l'ensemble des révolutions induites par le législateur. L'objectif final est à la hauteur de cette tâche : il s'agit de redonner du sens aux lois de finances, pour le Parlement et pour le citoyen et cela par la responsabilisation des gestionnaires publics.” selon Alain Lambert, ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire.

Sa mise en œuvre passe par la nouvelle structuration des budgets ministériels. À l'automne 2003, ceux-ci, déclinés en missions, programmes et actions seront finalisés.

Leur présentation sera l'occasion d'une réflexion approfondie des responsables des services déconcentrés et de leurs collaborateurs pour s'approprier l'esprit de la loi, avant la mise en place d'une nouvelle comptabilité de l'État, et la promotion de modes de gestion et de systèmes d'information nouveaux.

**Pilotes :** la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration, la direction de l'encadrement, en partenariat avec la direction des affaires financières.

#### MODULE UNIQUE

**Objectifs pédagogiques :** À partir de l'expérimentation de globalisation présenté dans le projet de loi de finance 2004, les intervenants présenteront le budget selon la Moderfie ; ils permettront ainsi l'acquisition de compétences nouvelles liées à la réforme centrée sur la responsabilisation des gestionnaires et le contrôle de la performance.

**Public cible :** les secrétaires généraux, les contrôleurs de gestion, les chefs de division des affaires financières, les trésoriers payeurs généraux.

Ce dispositif fera l'objet d'un courrier adressé, sous double timbre (DPMA et DE), aux rectrices et recteurs d'académie, précisant les contenus, les modalités de mise en œuvre, les dates et lieux ainsi que le public qu'ils auront à désigner.

IDENTIFIANT : 03NDEP0003

FORMATION AU MANAGEMENT DES CHEFS DE DIVISION  
DES RECTORATS NOUVELLEMENT NOMMÉS

**Objectifs du dispositif :** La réforme de l'État et la modernisation de l'administration modifient déjà (réforme de la notation, mise en œuvre d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences, nouvelle loi organique relative aux lois de finances : LOLF) le fonctionnement et les missions des services des rectorats.

La compréhension des évolutions est indispensable pour donner du sens aux pratiques managériales des cadres de la fonction publique. Le management opérationnel devra également s'inscrire dans cette problématique de conduite du changement.

De ce fait, les chefs de division des rectorats voient leur rôle et leurs missions de plus en plus axés sur le pilotage, la stratégie de projet, le management et l'évaluation des politiques publiques ; les personnels affectés pour la première fois à l'encadrement de division ont à satisfaire à des exigences que leurs fonctions antérieures ne leur ont pas toujours permis de connaître.

Il importe donc à la fois de favoriser le développement d'une culture commune, d'appréhender les différentes dimensions du management, de développer les savoir-faire nécessaires pour chacune de ces dimensions en fournissant notamment des outils immédiatement opérationnels.

**Pilotes :** la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration et la direction de l'encadrement

**Candidatures en académie avant le 12 septembre 2003.**

**Nombre de places :** 30

**Durée moyenne estimée :** 9 jours

#### MODULE 1 : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

**Objectifs pédagogiques :** À travers les évolutions de la fonction management, de Taylor au management par les compétences, permettre aux participants de s'approprier des outils comme l'analyse des situations de travail ; le management des compétences ; l'animation du collectif de travail.

**Contenu :**

- analyse des situations de travail : organisation du travail, planification du travail, résolution de problèmes ;

- management des compétences : gestion des compétences, du potentiel, développement des compétences (évaluation de la compétences collective, plans de formation) ;

- animation du collectif de travail : management par objectifs, gestion de la motivation, évaluation et notation, gestion des conflits.

Pour appréhender ce module, il sera essentiel de le connecter aux évolutions en cours (ARTT, réforme de la notation) et aux atouts du secteur public (grande variété de fonctions, possibilité de faire évoluer les postes de travail).

**Public cible :** chefs de division des rectorats nouvellement nommés.

**Forme/Modalités :** stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et bureau de la formation permanente et des sessions d'études de l'ESEN.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 30

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** novembre 2003.

**Lieu :** à déterminer.

## MODULE 2 : MANAGEMENT DES MOYENS

**Objectifs pédagogiques :** La modernisation de l'administration repose notamment sur la maîtrise et l'efficacité de la dépense publique : LOLF, décentralisation, développement durable, qualité... Il peut être opportun de rappeler à ce propos que le manager est d'abord un gestionnaire de ressources : ressources humaines (module 1) activités du service, ressources budgétaires (financières et matérielles).

### Contenu :

Management des ressources budgétaires :

- tableau de bord de pilotage des ressources budgétaires ;
- contrôle de gestion budgétaire ;
- indicateurs et critères de performance.

Management des activités :

- l'organisation du travail ;
- les tableaux de bord de pilotage d'une division ;
- la planification du travail.

Pour appréhender ce module, une bonne connaissance des enjeux de la LOLF est souhaitée.

**Public cible :** chefs de division des rectorats nouvellement nommés.

**Forme/Modalités :** Stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et bureau de la formation permanente et des sessions d'études de l'ESSEN.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 30

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** janvier 2004.

**Lieu :** à déterminer.

**MODULE 3 : COMMUNICATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION**

**Objectifs pédagogiques :** La réussite de la conduite des réformes en cours et la mise en œuvre des changements qu'elle requiert résident non seulement dans l'implication du management opérationnel mais également dans sa capacité à en comprendre et à en faire partager la logique et les objectifs.

Il s'agit donc à la fois de l'efficacité personnelle des chefs de division et de leur capacité à manager les informations et la communication.

**Contenu :**

Management des informations et de la communication :

- logiques de communication d'un chef de division (institutionnelle, informelle, transversale, circuits de diffusion de l'information...);
- communication à l'externe (activités et prestations, représentations et image...);
- infocentre ministériel.

Efficacité personnelle du manager :

- gestion du temps ;
- conduite de réunion (techniques de réunion, entretiens professionnels ...);
- prise de décision ;
- délégation et contrôle ;
- négociation ;
- leadership et attitudes comportementales.

**Public cible :** chefs de division des rectorats nouvellement nommés.

**Forme/Modalités :** Stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et bureau de la formation permanente et des sessions d'études de l'ESEN.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 30

**Durée en heures :** 18

**Session :**

**Dates :** février 2004.

**Lieu :** à déterminer.

#### MODULE 4 : DÉMARCHE DE PROJET

**Objectifs pédagogiques :** La réussite de la conduite des réformes en cours et la mise en œuvre des changements qu'elle requiert passent par l'implication du management opérationnel et sa capacité à en comprendre et à en faire partager la logique et les objectifs. L'évolution du rôle et des missions des chefs de divisions des rectorats est de plus en plus axée sur pilotage et management par projet.

**Contenu :**

Management des projets :

- conduite du changement ;
- conduite et suivi de projets ;
- management par projets.

Évolutions du rôle des managers opérationnels vers le pilotage :

- de l'expert technique à l'animateur coordonnateur ;
- l'organisation du travail ;
- les tableaux de bord de pilotage ;
- la planification du travail.

**Public cible :** chefs de division des rectorats nouvellement nommés.

**Forme/Modalités :** Stage présentiel.

Alternance de séances plénières, de travail en sous groupes, de débats autour de témoignages ou d'expériences.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et bureau de la formation permanente et des sessions d'études de l'ESEN.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 30

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** mars 2004.

**Lieu :** à déterminer.

IDENTIFIANT : 03NDEP0004

ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES AGENTS  
COMPTABLES NOUVELLEMENT NOMMÉS

**Objectifs du dispositif :** Offrir une formation spécifique aux personnels nouvellement affectés dans les fonctions d'agent comptable d'EPLÉ et n'ayant aucune expérience antérieure dans ce domaine.

**Pilotes :** la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration et la direction de l'encadrement.

**Campagne d'inscription :** sans candidature.

**Nombre de places :** 100

**Durée moyenne estimée :** 5 jours

#### MODULE UNIQUE

**Objectifs pédagogiques :** À partir d'un bilan des premières semaines d'activité, favoriser la professionnalisation sur les fonctions d'agent comptable en EPLÉ.

#### Contenu :

Les principes de la comptabilité publique.

La responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable public.

Le rôle du comptable en matière de recettes et de dépenses.

Les opérations de fin d'exercice et les documents comptables de synthèse.

Les régies.

Les services mutualisés.

Le logiciel GFC.

**Public cible :** les agents comptables nouvellement nommés.

**Forme/Modalités :** stage présentiel.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA, bureau de la formation permanente et des sessions d'études de l'ESEN et bureau de la réglementation comptable et du conseil aux EPLÉ de la DAF.

#### Module obligatoire

**Nombre de participants :** 100

**Durée en heures :** 30

**Session :**

**Dates :** du 27 au 31 octobre 2003.

**Lieu :** ESEN à Poitiers